

# ANIMAUX SAUVAGES ET ANIMAUX DOMESTIQUES

par FIBI MUNENE



## *Le problème de la coexistence du bétail et de la faune sauvage*

**L**es prairies du Kenya sont, depuis des décennies, le théâtre d'une guerre qui met aux prises d'un côté les éleveurs de bétail et leurs troupeaux et de l'autre, les écologistes et les animaux sauvages. Les pâturages en sont l'enjeu.

Le manque d'espace n'est pas à la base de ce conflit mais plutôt la croyance populaire fort répandue que les animaux sauvages sont porteurs d'un certain nombre de maladies graves qu'ils transmettent aux animaux domestiques avec lesquels ils entrent en contact, entraînant de lourdes pertes financières.

Déjà en 1857, David Livingston recommandait l'extermination du gibier en Afrique orientale pour éliminer la mouche tsé-tsé, agent de transmission des tripanosomiasis. L'inefficacité de cette solution fut amplement démontrée mais pas avant que des milliers d'animaux sauvages aient été inutilement sacrifiés. On essaya de la même façon de lutter contre la peste bovine, maladie virale très contagieuse qui provoque l'inflammation des muqueuses. Entre 1941 et 1951, près de 10 000 animaux ont été tués le long de la frontière entre la Tanzanie et la Zambie.

Depuis, l'équilibre des forces s'est modifié à la suite de la campagne internationale menée par les écologistes contre ces massacres gratuits et du fait qu'on a reconnu la valeur touristique des animaux sauvages, cette activité représentant l'une des sources les plus importantes de devises étrangères en Afrique orientale. En 1977, le gouvernement kenyan a interdit la chasse, protégeant ainsi les animaux sauvages mais s'aliénant les fermiers. Et le combat continue.

Le problème est en grande partie dû au manque de connaissances sur le rôle des animaux sauvages en tant que porteurs et agents de transmission des maladies qui affectent le bétail et les humains. Ce n'est qu'au début des années 60 qu'on a reconnu la nécessité de faire des recherches sur ce sujet. En 1967, le laboratoire de recherche vétérinaire du ministère chargé de la production animale du Kenya mit sur pied un projet. Financé à l'origine par la FAO, il est maintenant subventionné par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le CRDI gère les fonds attribués par l'ACDI pour ce projet.

Les chercheurs ont déjà réussi à discréditer certains mythes concernant la transmission de certaines maladies et il est permis d'espérer voir s'installer une coexistence plus pacifique entre les animaux sauvages et les animaux domestiques. En fait, il est maintenant prouvé que la transmission de maladies entre animaux sauvages et animaux domestiques est bien moins courante qu'on ne le pensait. Seules trois maladies ont une incidence sérieuse : la theilériose ou fièvre côtière est-africaine, maladie parasitaire transmise par la tique brune vivant sur le buffle; la fièvre catarrhale maligne, maladie virale transmise par le gnou; et la trypanosomiase dont le buffle et la giraffe sont les principales espèces porteuses.

La theilériose est l'un des fléaux de l'élevage en Afrique. Rien qu'en Afrique orientale, quelque 500 000 têtes de bétail périssent chaque année des suites de cette maladie et ceux qu'on parvient à réchapper deviennent stériles. Bien qu'on ait trouvé des parasites vecteurs de la theilériose sur 30 ru-

minants sauvages, seul le buffle est porteur de l'espèce *T. lawrencei* que l'on soupçonne d'être l'agent pathogène clé de la theilériose.

Bien que les chercheurs espèrent trouver des médicaments efficaces contre la theilériose, leurs recherches sur la lutte contre cette maladie ont été compliquées par la découverte chez le buffle de plus d'une souche de *T. Lawrencei*. Ils vont maintenant se pencher sur le rôle des parasites du genre *theileria* en vue de trouver un remède à cette maladie.

Les lourdes pertes que leur inflige la fièvre catarrhale maligne (FCM) ont poussé les éleveurs de bétail et les pasteurs Masaïs, qui vivent en bordure des réserves du Kenya, à réclamer l'élimination des gnous de leurs champs. On connaît mal les mécanismes de transmission de la FCM, mais il semble que le bétail contracte cette maladie lorsqu'il broute en compagnie de gnous à l'époque du vêlage chez ces derniers. Les chercheurs ont isolé le virus dans les sécrétions nasales et oculaires de veaux de moins de trois mois, ce qui semble indiquer que le petit du gnou est la source la plus importante de cette maladie. Et tandis que presque tous les animaux domestiques atteints meurent, les jeunes gnous guérissent.

Jusqu'à présent, toutes les mesures tentées pour faire échec à la FCM ont échoué et la seule façon de protéger le bétail contre cette maladie est de l'isoler des gnous au moins pendant les trois mois qui suivent le vêlage.

De toutes les maladies, la trypanosomiase présente les interactions entre animaux sauvages, êtres humains et animaux domestiques les plus complexes. Il existe au moins trois grandes

espèces de trypanosomes qui causent chacune des maladies différentes chez le bétail. On estime qu'en Afrique, 60 millions de têtes de bétail sont atteintes et que la mortalité peut atteindre 70 p. 100.

Les campagnes d'éradication de la mouche tsé-tsé n'ont pas eu beaucoup de succès et la sélection d'animaux tolérants semble présenter les meilleures chances contre cette maladie. La plupart des animaux sauvages semblent être très susceptibles d'être atteints mais ils résistent à la maladie. On espère que l'étude de cette réaction immunologique donnera des renseignements précieux sur la façon de lutter contre la trypanosomiase.

Les autres maladies ne semblent pas présenter de grands risques pour les animaux domestiques. Le buffle est le seul ruminant sauvage fréquemment atteint de la fièvre aphteuse, mais le virus ne se transmet pas facilement au bétail. Contrairement à ce qu'on pensait, la peste bovine, introduite en Afrique par les animaux domestiques, ne s'est pas propagée chez les animaux sauvages. Une campagne de vaccination panafricaine, menée au milieu des années 60 a presque entièrement fait disparaître cette maladie.

Une étude des parasites intestinaux du mouton a montré que bien que la gazelle de Thomson puisse être porteuse d'espèces pathogènes pour le mouton, la gazelle n'est pas une source importante de maladie bien que ces deux animaux partagent souvent les mêmes pâturages.

Toutes ces découvertes indiquent que le bétail et les animaux sauvages peuvent coexister en toute sécurité, ce qui devrait ouvrir la porte à une meilleure utilisation des terres au Kenya. Les zones marginales pour l'agriculture et l'élevage du bétail, surtout dans les régions sèches conviendraient parfaitement à l'élevage de gibier. Les études montrent que, contrairement aux animaux domestiques, les animaux sauvages n'ont pas besoin d'être constamment protégés contre la mouche tsé-tsé et les tiques. On a également remarqué que certains animaux comme l'oryx et l'élan du Cap n'ont pas besoin d'autant d'eau que le bétail.

Comme le dit un éleveur de gibier, M. David Hopcraft, «élever du gibier au lieu du bétail pourrait également comporter d'importants avantages pour l'environnement. Le bétail détruit les pâturages qu'il broute trop et les piétine, ce qui entraîne le tassement et l'érosion du sol. Ces problèmes n'existent pas avec les gazelles. En outre, les gazelles donnent de 50 à 100 p. 100 plus de viande par hectare.»

Mais en dépit des avantages de l'élevage du gibier, l'intégration des animaux sauvages et domestiques n'est pas encore envisagée dans la plupart des pays africains ce qui selon M. Hopcraft, est attribuable à une certaine sentimentalité. «En raison du massacre catastrophique des animaux sauvages, l'exploitation de la faune est devenue une question char-

gée d'émotivité.» Au Kenya, par exemple, il est interdit de faire le commerce de la viande d'espèces africaines indigènes élevées sur la terre africaine.

Il ajoute : «Aux plans de la logique et de la raison, si nous voulons protéger nos ressources naturelles, spécialement dans les régions sèches, nous devons trouver le moyen de préserver les animaux véritablement africains. Et on ne peut le faire sans en faire le commerce, car si on ne les touche pas, pour des raisons politiques ou sentimentales ou par manque de données exactes, alors ils ne deviennent qu'un fardeau économique.»

Bien des obstacles devront être surmontés avant que l'élevage de gibier ne se généralise; il va falloir par exemple délimiter les pâturages et déterminer qui assumera les frais de la lutte contre le braconnage. Des recherches seront également nécessaires pour déterminer quel est le mode d'exploitation de la faune le plus rentable.

De l'avis des chercheurs qui participent à ce projet, pour que les travaux

sur les maladies des animaux sauvages aient le maximum de répercussions économiques en Afrique orientale, il faudra modifier les lois et la politique des gouvernements en la matière. Il faudra également éduquer les écologistes pour leur faire comprendre que la préservation de la faune et la protection du sol vont de pair et qu'une stratégie rationnelle de protection du sol comprend la gestion de la faune.

Les chercheurs pensent néanmoins que les conditions sont maintenant réunies pour accorder des avantages financiers aux fermiers et aux éleveurs qui permettront aux animaux sauvages de partager les pâturages avec le bétail, ce qui garantirait l'existence d'un gibier abondant dans les prairies. □

*Pour de plus amples renseignements, consulter : Wildlife Disease Research and Economic Development: proceedings of a workshop held in Kabete, Kenya, 8 and 9 September 1980, sous la direction de Lars Karstad, Barry Nestel et Michael Graham. CRDI-179e.*



Page précédente: Les animaux sauvages peuvent nous dévoiler les agents immunitaires des maladies (ici des gnous au Kenya). En haut: Des tiques porteuses de la fièvre côtière est-africaine se posent sur les oreilles du bétail et propagent cette maladie.